CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14402** **VALABLE JUSQU'AU** **09/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1998

Raison sociale : BLONDEAU CARRELAGES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/06/2026

Capital : 30 489

294 ZA DE LA PECARDIERE
72450 MONTFORT-LE-GESNOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 415 362 011 00025

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 3229980

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011270794304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011270794304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 43 89 51 34 **Fax :**

Portable : 07 78 25 78 62

Responsabilité légale :
BLONDEAU MAXIME PRÉSIDENT

Site Internet : www.blondeaucarrelages.com

E-mail : direction@blondeaucarrelages.com

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 133 425 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	32	10/09/2025
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection	4	19/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/09/2026 13:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E14402** **VALABLE JUSQU'AU** **09/09/2027**

ÉDITÉ LE **01/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1998
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/06/2026
Capital : 30 489

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : **415 362 011 00025**
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 3229980

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011270794304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011270794304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **BLONDEAU CARRELAGES**

294 ZA DE LA PECARDIERE
72450 MONTFORT-LE-GESNOIS

Téléphone : 02 43 89 51 34 **Fax :**
Portable : 07 78 25 78 62

Site Internet : www.blondeaucarrelages.com
E-mail : direction@blondeaucarrelages.com

Responsabilité légale :
BLONDEAU MAXIME PRÉSIDENT

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	19/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/11/2025
o Isolation des combles perdus	19/11/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/11/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.